



Association de la construction  
du Québec

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ACQ remet cinq prix provinciaux

(Montréal, le 17 septembre 2007) – Le 15 septembre dernier, l'Association de la construction du Québec (ACQ) a remis à des entrepreneurs cinq trophées thématiques, à l'occasion du Gala Construire 2007, à Rimouski. Ces récompenses annuelles célèbrent l'excellence dans l'industrie de la construction. Elles soulignent notamment la qualité du travail des entrepreneurs membres de l'ACQ, et ce, dans l'une ou l'autre des activités déterminantes de cette industrie.

Le Trophée Construire « Exportation » récompense les efforts et l'engagement d'une entreprise dans le développement de nouveaux marchés. Cette année, l'honneur est revenu à Unicel Architectural Corp. Le trophée a été décerné à monsieur Jean-François Couturier, président de Unicel Architectural Corp. Ce prix lui a été remis par monsieur John Kenneth Bingle, chef de service au développement des marchés extérieurs de la Société d'habitation du Québec.

Entreprise de Longueuil, Unicel Architectural a su se démarquer à l'extérieur du Canada. « À l'exportation, nous avons réussi à développer un réseau d'agent manufacturier principalement aux États-Unis qui fonctionne très bien et qui continue de croître d'année en année », affirme Jean-François Couturier. Unicel exporte principalement un vitrage breveté Vision Control. Il s'agit d'un panneau de vitrage incorporant des lattes extrudées pivotantes, sans cordes ni ficelles, hermétiquement scellées entre deux feuilles de verre de type et de forme variés. « Nous avons des projets partout aux États-Unis. Nous touchons, à l'occasion, à l'Europe, et même au Japon. » L'utilisation la plus courante de ces panneaux de vitrage est le contrôle du son et de la lumière requis dans les établissements d'enseignement ou dans les bureaux administratifs. Les produits Vision Control sont également très répandus dans les hôpitaux où les salles requièrent intimité et salubrité. « Présentement, 60 % de notre chiffre d'affaires est destiné à l'exportation et nous prévoyons que ce chiffre va croître encore dans les trois prochaines années. »

Le Trophée Construire « Mutuelles de prévention ACQ » a reconnu Produits Métalliques PMI pour son engagement dans une démarche de qualité de la gestion de la prévention des lésions professionnelles. Le trophée a été décerné à monsieur Jean Pouliot, président-directeur général de Produits Métallique PMI. Ce prix lui a été remis par monsieur Claude Plamondon, vice-président principal de Groupe-conseil AON.

Produits Métalliques PMI est une entreprise de Rimouski qui offre les services de conception, d'ingénierie, de fabrication et d'installation en structures d'acier, en systèmes de bâtiments industriels préfabriqués et en produits de tôlerie. « PMI se distingue dans sa gestion de santé et sécurité au travail parce qu'au départ, cet aspect fait partie de la vision de l'entreprise. Nous voulons offrir un milieu de travail sécuritaire à nos employés », déclare Jean Pouliot. Pour ce faire, PMI a formé un comité paritaire de santé et sécurité qui se réunit de huit à dix fois par année. Lors de chaque rencontre, il passe en revue le dossier de santé et sécurité et propose des améliorations et des solutions. « Le travail du comité porte ses fruits. Au cours des deux dernières années, nous n'avons eu aucun accident majeur qui a entraîné une perte de temps de travail de nos employés et nous en sommes très fiers. »

Le Fonds de formation de l'industrie de la construction (FFIC) honorait une entreprise pour son appui indéfectible à l'avancement du perfectionnement au sein des secteurs institutionnel, commercial et industriel. Le prix « Excellence perfectionnement » a été remis à monsieur Pierre Grenier, président de Briquetal ltée. Ce prix lui a été remis par monsieur Yves Paré, président-directeur général du Fonds de formation de l'industrie de la construction.

Depuis 1976, Briquetal œuvre dans le domaine de la maçonnerie. De plus en plus, il se spécialise dans la restauration de bâtiments historiques. Briquetal a restauré plusieurs des bâtiments les plus importants de la région de Québec, tels le Capitole, le Pont de Québec, la Citadelle de Québec et le Parlement. Il leur aurait été impossible de bien exécuter ces travaux sans la mise en place d'un plan de formation adéquat. « C'est important d'avoir un plan de formation, parce que la main-d'œuvre est vieillissante dans le domaine de la maçonnerie. Puisqu'on est une firme spécialisée dans la restauration, nous inscrivons nos employés à des cours de jahn. Le jahn, c'est l'art de modeler des pierres, de modeler des structures comme au parlement. », explique Pierre Grenier. Les membres de l'équipe de Briquetal profitent d'un programme de formation mis sur pied grâce au Fonds de formation de l'industrie de la construction. « Puisqu'il s'agit d'une spécialité, certains projets demandent une accréditation. Cette dernière s'obtient en recevant de la formation. C'est ce qui nous permet de nous distinguer de nos concurrents finalement. »

Le Trophée Construire « Chantier d'importance » a été décerné à Devimco inc. Le trophée a été décerné à monsieur Jean-Luc Dion, vice-président construction de Devimco inc. Ce prix lui a été remis par monsieur Paul Marceau, vice-président aux opérations de la Commission de la santé et sécurité du travail.

L'ACQ décerne son trophée Construire « Chantier d'importance » à Devimco, développeur immobilier commercial, pour le projet grandiose du Quartier DIX30. Avec ce projet, Devimco souhaitait développer des immeubles commerciaux qui s'intègrent harmonieusement à la communauté. « Le projet Quartier DIX30 est situé à Brossard, à l'intersection des autoroutes 10 et 30. Ce projet aura éventuellement 2,5 millions de pieds carrés qui comprendra des théâtres, un hôtel de 140 chambres, des boutiques commerciales et plusieurs restaurants. C'est un milieu de vie urbain. » L'un des principaux défis du projet était l'absence de routes. Les intervenants devaient construire en même temps que les routes se dessinaient. Par conséquent, ces accès restreints ainsi que la présence de nombreux entrepreneurs requéraient une planification majeure. Un autre défi était de rapprocher les bâtiments afin de créer une architecture semblable à celle d'un centre-ville. Le développeur a donc opté pour la création de stationnements souterrains. Ces stationnements restent semi-ouverts, ce qui permet une circulation naturelle de l'air ainsi qu'une source de lumière venant de l'extérieur. « On a eu plus de 1,8 million d'heures/hommes depuis le début du chantier avec une pointe de presque 500 travailleurs incluant ceux qui faisaient les aménagements des locataires. »

Enfin, l'ACQ a remis le Trophée Reconnaissance à Jean-Guy Cloutier. Ce prix lui a été remis par monsieur Gaétan Grondin, président de l'ACQ.

L'ACQ est fier de décerner le trophée Reconnaissance à Jean-Guy Cloutier qui, au cours de ses années d'implication, a su faire une différence positive dans le domaine de la construction au Québec. « Construction Cloutier & Fils inc. est une entreprise familiale qui appartenait à mon père dans les années 1970. J'ai joint l'entreprise en 1971. Mon frère et moi avons acheté l'entreprise de mon père », rappelle le lauréat. Autrefois, une petite entreprise du secteur résidentiel, Construction Cloutier & Fils a progressé rapidement par la suite. « Dès le début des années 1980, nous avons

une division industrielle. À l'apogée de l'entreprise, de 1990 à 2000, nous avions en moyenne 170 employés. Nous décrochions beaucoup de contrats industriels. Ça nous a permis aussi de connaître encore mieux l'industrie.» Cette industrie, Jean-Guy Cloutier la connaît beaucoup. Engagé, il n'a jamais compté ses heures lorsqu'il occupait un rôle au sein d'une association. Que ce soit à l'Association des entrepreneurs en construction du Québec, au Bureau des soumissions déposées du Québec ou encore à l'Association de la construction du Québec, son implication a été des plus appréciables. « Dès 1975, je me suis impliqué dans l'industrie de la construction au sein de l'Association de la construction de l'Estrie. J'ai été actif, même si le bureau est situé à Sherbrooke, à une bonne distance du Lac Mégantic. J'en ai été le président dans le début des années 1980. Ça m'a amené par la suite à siéger à l'ACQ Provinciale au bureau de Montréal comme vice-président IC/I. Ensuite j'ai été président de 1998 à 2000. Après ce mandat, j'ai reçu le cadeau extraordinaire d'être vice-président - directeur général de 2002 à 2007. Je viens de finir mon mandat, aux vacances d'été 2007. J'ai eu la chance de faire un bon tour de l'industrie durant une trentaine d'années. »

L'Association de la construction du Québec représente 15 000 entreprises par le biais de ses différents mandats de promotion et de défense des intérêts des entreprises en construction. Ses membres oeuvrent principalement dans les secteurs institutionnel-commercial et industriel (IC/I). L'ACQ est l'agent patronal négociateur pour tous les employeurs des secteurs IC/I. Elle est également présente dans le secteur résidentiel par l'entremise de ses plans de garantie Qualité Habitation et Qualité Rénovation.

- 30 -

Source : Association de la construction du Québec (ACQ)  
Renseignements : Dominique Racine  
Agente de communications  
514 354-0609, poste 263 ou 1 888 868-3424  
[racined@prov.acq.org](mailto:racined@prov.acq.org)  
[www.acq.org](http://www.acq.org)

